MAIRIE DE MONTVALEZAN





LA LETTRE D'INFORMATION Janvier 2022

Mairie - Direction

Vœux de Monsieur le Maire



A toutes et à tous. j'adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2022.

Je vous souhaite beaucoup de joie de vivre ainsi qu'une bonne santé.

Bonne année.

Le Maire Jean-Claude Fraissard

Mairie - Accueil

Perros-Guirec, nous avons besoin de vous.

Du 16 au 23 avril prochain, nous aurons le plaisir de recevoir nos jeunes amis Perrosiens. Pour que cet échange puisse perdurer, nous recherchons des familles d'accueil. Rappelons qu'au mois de juillet, ce seront nos jeunes qui découvriront Perros-Guirec, toujours en familles d'accueil.

Le principe est simple. En journée, les jeunes sont encadrés par les animateurs du séjour. Vous devez simplement être en mesure de :

- déposer et récupérer votre jeune hôte aux points de rendez-vous, le matin et en fin d'après-midi,
- prendre en charge son dîner et petit déjeuner,
- lui offrir le gîte pour la nuit.

Participer au séjour estival, n'est pas une condition sine qua non pour accueillir chez soi nos amis de Perros-Guirec au mois prochain.

Renseignements et insaccueil@montvalezan.fr ou 04 79 06 84 12



criptions auprès de Sylvie,

NB: les modalités concernant le séjour « été 2022 » seront communiquées prochainement.

Mairie - Direction

Nos services de transport s'ajustent Optimisation de la ligne de transport des villages

NOUVEAU! A partir du lundi 24 janvier, en accord avec le transporteur « TRANSDEV », la navette des villages desservira deux fois de plus le village de Séez à la mijournée. En pratique, il a en effet été constaté que les chauffeurs redescendaient jusqu'à Séez pour assurer leur coupure méridienne. D'un commun accord, sans surcoût pour la collectivité, il a été acté que le public puisse profiter de ce déplacement. Désormais, la navette desservira Séez, dans le sens descendant, à 13h20 Parking Ecole et 13h21 Foyer Rural et dans le sens montant, à 13h59 Foyer Rural et 14h Parking Ecole. La nouvelle grille réactualisée pour la navette est donc la suivante : en surligné jaune = nouvelles dessertes.

Concernant le renforcement prévu pour les 4 semaines de février, et pour éviter de faire circuler des cars sans passagers, seuls les 2 horaires suivants sont maintenus, à savoir : dans le sens de la montée à 8h et le

	Montée							
Gare Routière Bourg St MCE								
	07:10	09:10						18:35
Bourg st MCE - Huttopia	07:15	09:15						18:40
Séez - Foyer Rural	07:19	09:19			13:59			18:44
Séez - Parking Ecole	07:20	09:20		11:55	14:00	15:30		18:45
Villard Dessus Val Joli	07:25	09:25		12:00	14:05	15:35		18:50
Montvalezan	7:30	09:30	10:40	12:05	14:10	15:40	16:55	18:55
Le Champaix	07:34	09:34	10:44	12:09	14:14	15:44	16:59	18:59
Le Crey	07:35	09:35	10:45	12:10	14:15	15:45	17:00	19:00
Le Villaret	07:37	09:37	10:47	12:12	14:17	15:47	17:02	19:02
Le Genièvre	07:39	09:39	10:49	12:14	14:19	15:49	17:04	19:04
Planzaput	07:40	09:40	10:50	12:15	14:20	15:50	17:05	19:05
Le Châtelard	07:44	09:44	10:54	12:19	14:24	15:54	17:09	19:09
La Combaz	07:46	09:46	10:56	12:21	14:26	15:56	17:11	19:11
Pré du Four	07:48	09:48	10:58	12:23	14:28	15:58	17:13	19:13
Camping la Forêt	7:55	9:55	11:05	12:30	14:35	16:05	17:20	19:20
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:00	10:05	11:15	12:40	14:45	16:15	17:25	19:30
La Rosière Club Med	8:05	-					17:30	
	Descente							
La Rosière Club Med	8:10						17:35	
la Rosière parking des pistes / OT La Rosière	8:15	10:10	11:15	12:40	14:50	16:20	17:40	19:35
Camping la Forêt	8:20	10:15	11:20	12:45	14:55	16:25	17:45	19:40
Pré du Four	8:27	10:22	11:27	12:52	15:02	16:32	17:52	19:47
La Combaz	8:29	10:24	11:29	12:54	15:04	16:34	17:54	19:49
Le Châtelard	8:31	10:26	11:31	12:56	15:06	16:36	17:56	19:51
Planzaput	8:35	10:30	11:35	13:00	15:10	16:40	18:00	19:55
I o Conièreo	0.26	10:21	11.26	12:01	15:11	16:41	10:01	10.56





Mairie - Office de Tourisme

Appel à candidature pour le CODIR

Consécutivement à la démission de Aline Gaide Mathieu, un appel à candidature est lancé pour intégrer le CODIR en tant que membre extérieur et représentant des hébergeurs.

Si vous désirez vous investir encore davantage pour la station en tant que représentant des hébergeurs, transmettez votre candidature à la mairie pour le 31 janvier à minuit au plus tard. Conformément aux statuts de l'Office de Tourisme, il reviendra au Conseil Municipal, le mercredi 2 février, de désigner le candidat qui sera retenu pour intégrer le Comité de Direction de l'Office de Tourisme.

Envoyez votre candidature et motivations à dgs@montvalezan.fr

en précisant dans l'objet de votre courriel : « candidature CODIR »



Mairie - CCAS

Qui pour les jardins partagés ?

La mairie a identifié un terrain à mettre à disposition d'une association qui souhaiterait coordonner et gérer des jardins partagés.

Pour la mise en œuvre de jardins partagés sur le secteur des Eucherts, nous souhaitons pouvoir conventionner avec une association constituée afin de définir collégialement les modalités d'usage et d'exploitation.

Nous invitons donc les personnes qui souhaiteraient bénéficier d'un coin de terre pour jardiner à se regrouper et mettre en place l'association que la mairie et son CCAS auront plaisir à rencontrer pour concrétiser ce projet.



Contact: Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr



La station de La Rosière et sa commune de Montvalezan présentent leurs condoléances aux proches de l'acteur Césarisé **Gaspard Ulliel**, décédé à l'âge de 37 ans des suites d'un accident survenu sur notre domaine skiable.

Mairie - Urbanisme

Les Chalets de La Rosière s'engagent

M. le Maire, Jean-Claude FRAISSARD, et Thierry VIGNES, Adjoint à l'urbanisme, ont souhaité intervenir au cours de l'assemblée générale de la résidence « Les Chalets de la Rosière » afin d'apporter le soutien de la collectivité au projet de rénovation énergétique de la copropriété.

Ce vendredi 14 janvier, se tenait l'assemblée générale de la copropriété des Chalets de La Rosière. Était notamment à l'ordre du jour, la validation d'une convention pour un projet de rénovation globale des chalets existants avec une extension sur le tènement foncier. Monsieur le Maire et l'Adjoint à l'Urbanisme ont dit leur volonté de faciliter autant que possible l'émergence de ce dossier. « La municipalité a fait de la rénovation de l'immobilier l'une des priorités du mandat, par le biais de notre politique RETIL (remise en état touristique de l'immobilier de loisirs). Il est important d'améliorer le confort global des résidences les plus anciennes, ce qui permet aux biens d'avoir un potentiel locatif supérieur, c'est un cercle vertueux » précise le Maire. « Notre commune fait partie des 25 stations de montagne sélectionnées par Atout France pour bénéficier d'un appui stratégique d'aide à la rénovation, nous allons très prochainement dévoiler les modalités concrètes » ajoute Thierry Vignes.

La copropriété des Chalets de La Rosière est composée de plus de 80 copropriétaires répartis sur 6 chalets. C'est une résidence importante et sa rénovation fait partie des principaux objectifs dans la politique de remise en état de l'immobilier de loisirs de la Commune.



Contact: Pierre Denimal, urbanisme@montvalezan.fr

Mairie - Urbanisme

La photo du mois

Mardi 18 janvier 2022, réunion de lancement de l'accompagnement ATOUT France dans la politique de Remise en Tourisme de l'Immobilier de Loisirs de la station. Rencontre avec les syndics.

